

6
AVRIL
2023

DÈS 9H

AMPHITHÉÂTRE ARO6
FACULTÉ DE DROIT
NANCY



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

ifg

Institut
François
Geny



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY



JOURNÉE D'ÉTUDE

INSCRIPTION GRATUITE PRÉALABLE OBLIGATOIRE

[HTTPS://DOCS.GOOGLE.COM/FORMS/D/E/1FAIPQLSFHOPBGQZ4PGTJKI7XF007DQBBHECTUI3PKF60-BCVTHUGPNA/VIEWFORM](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIPQLSFHOPBGQZ4PGTJKI7XF007DQBBHECTUI3PKF60-BCVTHUGPNA/viewform)

LA MYTHOLOGIE
ET LE DROIT

PROGRAMME

09H00 MOTS D'ACCUEIL ET PROPOS INTRODUCTIFS

Julien LAPOINTE

Directeur de l'Institut François Génys (IFG)

PREMIÈRE PARTIE

LA MYTHOLOGIE EXPLIQUÉE PAR LE DROIT

Panel présidé par Laurent SEUROT

Professeur de droit public (IRENEE) - Université de Lorraine

09H30 UNE CITOYENNETÉ RÊVÉE : ULYSSE ET L'ODYSSÉE

Gabrielle GALLINEAU et Julien FLORÉMONT

doctorants en histoire du droit (IFG) - Université de Lorraine

10H00 LES ÉRINYES ET LE DROIT CRIMINEL

Pierre ESCHBACH

doctorant en droit privé (IFG) - Université de Lorraine

10H30 Échanges et discussions

PAUSE

11H00 CHIRON ET LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

Antoine NINNOLI-HERTZ

doctorant en histoire du droit (IFG) - Université de Lorraine

11H30 CHARON ET L'ASPECT MONÉTAIRE DE LA FIN DE VIE

Sam BOUVIER

doctorant en droit privé (OMIJ) - Université de Limoges

12H00 Échanges et discussions
PAUSE MÉRIDIDIENNE

SECONDE PARTIE

LE DROIT ILLUSTRÉ PAR LA MYTHOLOGIE

Panel présidé par **Patrice ADAM**
Professeur de droit privé (IFG) - Université de Lorraine

14H30 **LA REPRÉSENTATION DU CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ
DANS LE MYTHE D'ARACHNÉ**
Julien SIMON
doctorant en histoire du droit (IFG) - Université de Lorraine

15H00 **LE DROIT DE LA SANTÉ DANS LES MYTHES D'HYGIE ET ASCLÉPIOS**
Clotilde BRICOT
doctorante en droit privé (IFG) - Université de Lorraine

15H30 Échanges et discussions
PAUSE

16H00 **TABLE RONDE : LES SERVICES PUBLICS OLYMPIENS**
Noëllie VAN HOORDE, Remy MEBARKI et Guillaume PRESSÉ
doctorants en droit public (IRENEE) - Université de Lorraine

17H00 Échanges et discussions



JOURNÉE D'ÉTUDE

LA MYTHOLOGIE ET LE DROIT

Sous la coordination scientifique de Julien SIMON, doctorant contractuel en histoire du droit à l'Université de Lorraine, Institut François Géný

Les notions de mythologie et de droit semblent, à première vue, opposées ; la première relevant du mystère, de ce que l'on n'explique guère alors que la seconde se réfère au réel, à ce qui est objectif. Néanmoins, cette opposition n'est qu'apparente puisque la mythologie, de la même manière que le droit, participe à la transcendance de l'ordre social en reflétant les caractéristiques d'une société, d'un peuple ou d'une culture.

Ainsi, la relation entre mythologie et droit ne saurait se résumer à un strict antagonisme et se doit d'être décryptée à l'aide des outils du droit. Les discours mythologiques ayant sensiblement contribué à la construction du droit et à son histoire, les juristes ne peuvent rester indifférents devant une influence si marquée.

Cette journée ne se bornera qu'à l'étude de la seule mythologie grecque dans son acception la plus vaste. En effet, aucun corpus prédéfini n'a été transmis aux participants ; ceux-ci ont pu puiser librement dans les œuvres d'Homère, d'Ovide, les tragédies de Racine ou de Sophocle, et, plus largement, dans tous les textes ayant trait à la mythologie grecque.

Les implications entre mythologie grecque et droit sont doubles : le droit pouvant expliquer la mythologie et, réciproquement, la mythologie pouvant illustrer le droit. Ce sont ces deux aspects qui vont guider les réflexions des doctorants. Six interventions d'une trentaine de minutes et une table ronde vont se succéder, ce qui permettra, autant que possible, d'embrasser le sujet de cette journée dans sa globalité.

Renseignements :
ifg-contact@univ-lorraine.fr